
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 57/AT/DAL/2017

Algérie Télécom lance un appel à manifestation d'intérêt, pour :

Constitution d'une short-list d'agence de communication pour toutes prestations de conseil, conception, réalisation et production de divers supports de communication commerciale et institutionnelle.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

- Etre une agence de communication de droit algérien ;
- Ayant minimum deux (02) années d'expérience dans le domaine de la communication et conseil ;
- N'ayant pas de contrat avec d'autres opérateurs de télécommunication hormis ceux faisant partie du Groupe Algérie Télécom.

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, le représentant des sociétés intéressées peut se présenter, **muni d'une demande établie sur papier en-tête le désignant nommément et du cachet de l'entreprise** à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Telecom
Direction des Achats et de la Logistique
Département Elaboration de Cahiers des Charges et Contrats
Service Gestion des Consultations - Bloc « E »
Route nationale n°5 cinq maisons Mohammedia
Alger - Algérie

Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°57/AT/DAL/2017
Constitution d'une short-list d'agence de communication pour toutes prestations
de conseil, conception, réalisation et production de divers supports
de communication commerciale et institutionnelle
«A NE PAS OUVRIR »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **vingt et un (21) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des candidatures est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**, A l'adresse citée ci-dessus.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

